



# MARCHÉVILLE INFOS

N° 16

marcheville28.fr

Novembre – Décembre 2024



## LE MOT DU MAIRE

### Fausses nouvelles

J'ai appris que des habitants avaient été sollicités pour signer une pétition contre l'entrée de la commune de Marchéville dans la métropole de Chartres. Ce qui est une fausse nouvelle, une « fake news ». J'ai été d'autant plus surpris que l'auteur de cette pétition n'a jamais assisté à un conseil municipal, jamais lu les comptes rendus du conseil qui sont tous facilement disponibles. Cette « simili pétition » repose sur des « on dit », autrement dit des informations erronées, mal comprises ou volontairement déformées. Avant de diffuser des fausses nouvelles, d'écrire et de raconter n'importe quoi avec aplomb, pour être un tantinet sérieux, le minimum est de s'informer.

Il y a deux ans, Illiers a envisagé de quitter notre communauté de communes. Le conseil municipal de Marchéville, avec d'autres communes proches, a fait un peu de prospective pour étudier la faisabilité d'un rapprochement avec notre voisine la métropole de Chartres. Une opération légalement impossible puisque Marchéville assure la continuité territoriale entre le nord et le sud du territoire.

Et si cela avait été possible, il aurait fallu que les habitants soient gagnants avec une baisse de l'impôt foncier. Il n'est pas question d'accroître aujourd'hui les charges des ménages. Je rappelle que nous n'avons pas augmenté les taux communaux, que j'ai voté contre la création par la Communauté de communes de la nouvelle taxe GEMAPI qui apparaît cette année sur le foncier, que j'ai voté contre le transfert de l'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2025 qui va aboutir à une hausse importante du prix de l'eau. Tout cela c'est vérifiable. Alors un peu de sérieux !

Le Maire  
Patrick LAGE

## LE 11 NOVEMBRE LE MONUMENT AUX MORTS FÊTE SES 100 ANS

**Le 11 novembre Marchéville célébrera non seulement la fin de la Grande Guerre et la mémoire de ses enfants morts pour la France, mais aussi le centenaire du monument aux morts qui a été inauguré le 5 octobre 1924. Tous les habitants sont conviés à cette commémoration le 11 novembre à 11h30.**

grenade sortie de sa musette, était entouré des 23 noms des marchévillois morts pendant la guerre de 14-18. La « der des der ». Pour fêter ce centenaire et honorer la mémoire des Marchévillois morts pour la France, toute la population est conviée le 11 novembre à 11h30.

### PRÉSERVATION

Pour marquer ce centenaire et préserver le patrimoine, le monument aux morts a été nettoyé et les lettrages repeints. Une nouvelle plaque marquant la libération de Marchéville par les Américains le 14 août 1944 a aussi été dévoilée à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de cet événement. La mémoire de Christian Riollet, décédé en juin, ancien sapeur-pompier de la commune et qui a longtemps porté le drapeau des anciens combattants sera aussi associée à cet hommage.



Photographie de l'inauguration remise à la commune de Marchéville par Mme Josette Plart à l'occasion de ses passages à l'exposition des œuvres de Jacques Forget.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Début octobre, 3 conseillères municipales ont démissionné de leurs fonctions ce qui porte à 5 (sur 11 membres) le nombre de postes vacants. Conformément à la loi, des élections municipales partielles vont être organisées avant la fin de l'année pour compléter le conseil. Un arrêté préfectoral en précisera les modalités.



## STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La commune a signé une convention avec la fondation 30 millions d'amis pour permettre l'identification et la stérilisation des chats errants qui se propagent dans la nature. Ces chats sauvages représentent un risque sanitaire et engendrent des nuisances. Il est d'ailleurs interdit de les nourrir. Une campagne de capture de ces chats errants se déroulera du 21 au 26 octobre. Il est rappelé aux propriétaires de chats que l'identification de leur chat par puce électronique ou tatouage est obligatoire.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale installée salle des associations est ouverte les samedis matin de 10 à 12 heures les 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre.

*Cette lettre est éditée par la mairie de Marchéville, 2 place de l'Église.  
28120 Marchéville.  
Tél. 02 37 24 52 36.  
commune-de-marcheville@orange.fr  
marcheville28.fr*

*Directeur de la publication : Patrick Lage.  
Comité éditorial - Rédaction : Patrick Lage - Thierry Hémon, Marie-Line Amé.  
Imprimé par nos soins.*



## LE PATRIMOINE EN FÊTE

Inauguration des travaux de l'aménagement de la mare de l'église, vernissage de l'exposition Jacques Forget, visite de l'église Saint-Chéron, les journées du patrimoine ont été un grand succès avec une forte affluence.

Plus de 50 personnes assistaient à l'inauguration des travaux d'aménagement de la mare de l'église et au vernissage de l'exposition de peintures et de photographies de Jacques Forget. L'occasion de rappeler le sauvetage de la mare puisque depuis 2019, son mur menaçait de s'effondrer. Il a fallu en trouver l'origine, rétablir les écoulements des eaux et trouver une solution pour consolider le mur. La dernière phase a été l'aménagement de la berge de la mare pour permettre aux pêcheurs d'y accéder. Une table de pique-nique a aussi été installée pour les promeneurs.

### SUCCÈS

Ouverte pendant 15 jours, la très belle exposition des photographies et des peintures de Jacques Forget a trouvé un large public. Sous la conduite de Daniel Forget qui a passé les vacances de son enfance dans la maison familiale du Breuil, beaucoup de visiteurs retrouvaient aussi leurs souvenirs de jeunesse. Une exposition à remonter



le temps et retrouver ses racines. Jamais l'église de Marchéville n'avait connu une telle affluence pour les journées du patrimoine. Un public émerveillé notamment par la voûte magnifiquement peinte en 1536. Le sénateur Daniel Guéret et le député Harold Huwart relevaient le dynamisme de la commune et soulignaient la qualité des initiatives municipales.